

**Avis de concours pour le recrutement
Des professeurs d'enseignement supérieur assistants
Réservés aux fonctionnaires**

L'Université Mohammed Premier Oujda organise, au profit des établissements universitaires, des concours pour le recrutement de cinquante-trois (53) professeurs assistants, session du 10/08/2020 dans les spécialités suivantes:

Etablissements universitaires	Spécialités	Nombre
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Oujda	تقنيات التواصل باللغة الفرنسية	01
	الرياضيات - اعلاميات	01
	الاقتصاد و / او التسيير	01
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Oujda	دراسات عربية (علوم اللغة)	01
	دراسات اسلامية	01
	تاريخ (تاريخ وسيط)	01
	دراسات فرنسية (الادب الفرنسي)	01
Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Oujda	القانون العام	02
	القانون الخاص	02
	علوم التدبير	03
	علوم الاقتصاد	02
Faculté Pluridisciplinaire Nador	القانون الخاص	02
	القانون العام	02
	الاقتصاد والتدبير	01
	Littérature: الدراسات الفرنسية:	01
	Didactique: الدراسات الفرنسية:	01
	علوم الفيزياء	02
	الدراسات الاسلامية	01
	الفلسفة	02
	Analyse numérique: علوم الرياضيات:	01
	Algèbre: علوم الرياضيات:	01
	littérature amazigh	01
	الجيولوجيا	01
	علوم الكيمياء	01
	الدراسات العربية: نقد قديم	01
	الدراسات العربية: لسانيات	01
الدراسات الانجليزية	03	
الدراسات الاسبانية	01	
الاعلاميات	01	
Faculté des Sciences Oujda	Géologie structurale	01
	physique	01
	Chimie des matériaux	02

	Microbiologie	01
	Hydrobiologie	01
	Mathématique	01
	Informatique	02
	Langue française	01
Ecole Nationale des Sciences Appliquées Oujda	Génie Civil	01
Ecole Supérieure de Technologie Oujda	Mathématique	01
	Finance Fiscalité de l'entreprise	01

Sont autorisés à se présenter à ce concours **les fonctionnaires**, titulaires d'un doctorat ou d'un doctorat d'état ou d'un diplôme reconnu équivalent, selon les spécialités mentionnées dans le tableau ci-dessus.

Les candidats intéressés doivent s'inscrire obligatoirement sur le site suivant: econcours.ump.ma, le dernier délai d'inscription sur le site précité et avant le **26/07/2020**.

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces administratives mentionnées en dessous auprès du service des ressources humaines de l'établissement concerné par le concours, avant de passer l'épreuve orale.

- 1- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le chef d'établissement concerné;
- 2- Deux (02) copies légalisées de la carte d'identité nationale;
- 3- Deux (02) copies légalisées des diplômes obtenus;
- 4- Deux (02) copies de la décision d'équivalence pour les titulaires des diplômes étrangers;
- 5- Autorisation de participation au concours;
- 06- Attestation de travail récente.

NB: La date de légalisation des dites pièces administratives doivent être avant le **26/07/2020**.

La liste des candidats admis pour passer l'épreuve orale sera publiée sur le portail de l'emploi public www.emploi-public.ma, et sur le site de l'établissement concerné.

Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'épreuve orale, et les résultats finaux des concours seront publiés sur le portail et sur le site susmentionné.

Le concours comprend deux phases:

- 1-Présélection basée sur l'étude des dossiers scientifiques des candidats.
- 2-Entretien oral pour les candidats présélectionnés en présence des membres du jury.

